



Bulletin Agriculture Paysanne

janvier - février - mars 2013 | Bulletin n° 11



Édito

Paysans et territoires : quel avenir ?

Depuis des lustres l'érosion du monde paysan se poursuit avec une régularité qui inquiète quant à la pérennité de la vie dans les campagnes.

En 2011 aux USA, ce pays qui, qu'on le veuille ou non, est une référence dans un grand nombre d'activités, la courbe des installations en agriculture s'est inversée pour la première fois. Certes l'agrandissement des exploitations s'y poursuit, mais il s'installe beaucoup d'agriculteurs sur de petites structures, dans des démarches de productions alternatives et avec de multiples formes de soutien : consommateurs, collectivités publiques, associations...

De ce côté de l'Atlantique nous pouvons espérer que se produise enfin cette inversion de tendance, désastreuse pour les territoires ruraux et les paysans.

En tout cas, émergent un peu partout en France, et particulièrement en Gironde, des volontés d'installer des

paysans, sous des formes qu'il y a quelques années nous n'imaginions pas. La vie instaurée par des producteurs de biens alimentaires de proximité génère des échanges très utiles à l'équilibre social des petits territoires comme les communes.

C'est sans doute pour cela que les collectivités publiques, communes, département et région, s'engagent dans cette démarche, que des associations se créent pour soutenir des jeunes désireux de s'installer paysan.

L'imagination doit parfois être capable de suppléer au manque de moyens. De nombreux jeunes s'intéressent à ce métier car il représente un vrai projet de vie avec un retour à « l'essentiel ».

Dans tous les cas la transversalité entre le monde paysan, les citoyens, les associations, les collectivités publiques... doit jouer à plein pour que s'arrête la funeste destinée que la société dite moderne voue aux paysans.

Marie-Claude Leroy
Membre de l'AGAP

Les rencontres hiver-printemps



**Les jardins
du Vivant**



**Forum
transmission-installation**

Une formule intéressante pour l'installation collective et progressive

La Scop est une entreprise commerciale (SA ou SARL à capital variable) collective dont les associés sont majoritairement salariés.

Ses spécificités par rapport aux autres sociétés commerciales sont les suivantes :

- Les salariés-coopérateurs en sont associés (ou « co-entrepreneurs ») majoritaires et détiennent au moins 51 % du capital et 65 % des droits de vote
- les associés extérieurs sont limités à 49 % du capital social et 35 % du droit de vote
- La Scop est une **entreprise collective** : il doit y avoir **au moins deux salariés associés** co-entrepreneurs qui gèrent de façon démocratique un instrument de production collectif.
- Le **gérant** est obligatoirement **salarié** (avec indemnités de chômage en cas de licenciement).
- À l'assemblée générale, **une personne = une voix**
- Variabilité du capital : le capital peut diminuer ou augmenter sans formalités particulières.
- **Juste répartition du profit** : le résultat est obligatoirement réparti en trois « parts » : « travail » (participation des salariés), « capital » (dividendes, obligatoirement limités, ils peuvent être nuls) et « réserves ».
- Les réserves issues des années bénéficiaires ne peuvent servir à revaloriser la valeur de la part. Elles sont « impartageables » et servent à réaliser des investissements pour pérenniser et développer l'entreprise. **Les parts sociales ne sont pas revalorisées** ; elles conservent leur valeur nominale. Si un associé quitte l'entreprise, la Scop dispose (selon ses statuts) de 5 années pour lui rembourser ses parts à leur valeur d'acquisition (ou moins si l'année est déficitaire et que les pertes sont affectées au capital).

Ferme du Marain : SCOP en création



La ferme du Marain, en Haute-Loire, est un lieu d'accueil (camping, chalet, chambre paysanne, yourte, roulotte, mobil home et table paysanne) qui nourrit ses hôtes de ses produits : potager, viande (porc, broutard, volaille, chevreaux, charcuterie), fromages (chèvre et vache), framboises, œufs.

Marie et son mari prennent leur retraite et cherchent donc à transmettre cette exploitation de 20 ha. **C'est occasion de développer l'activité sur ce lieu au riche potentiel.**

Pour gérer la transition vers l'installation de nouveaux exploitants, l'association « les Amis du Marain » a été créée et ses membres assurent bénévolement une partie du travail sur la ferme.

Une transition de la ferme associative vers une SCOP (ou autre forme sociétaire) est une étape préalable à l'installation définitive de nouveaux exploitants, pour bien cerner tous les points importants.

La SCOP, en salariant les futurs exploitants, leur permet de se tester sur la ferme, de s'installer progressivement en tant que cotisant solidaire, de poursuivre en parallèle une formation BPREA pour ceux qui n'ont pas la capacité à l'installation agricole.

La SCOP devrait dégager 2 salaires temps plein minimum : 2 salariés-associés pour poursuivre les productions existantes. Les membres de l'actuelle association pourront également être des associés, minoritaires, dans la SCOP.

Plus tard, d'autres salariés-associés pourront s'installer et développer de nouvelles productions (fruits rouges, miel, pain...).



La commercialisation actuelle (table d'hôte, boutique et marché à la ferme, épicerie bio toute proche) peut se développer vers les marchés locaux, des amaps... La demande existe.

Terre en partage

Un réseau coopératif et solidaire de fermes en agroécologie

Le constat

Les paradigmes et mécanismes économiques et sociaux du modèle de gestion dominant, basé sur la croissance et le libre échange, sont en crise et inadaptés face aux défis posés par la raréfaction des ressources naturelles (eau, terres, énergies, écosystèmes), l'augmentation et le vieillissement de la population mondiale.

En Europe, les politiques agricoles actuelles restent insuffisantes face aux grands enjeux agro-économiques locaux : l'appauvrissement des sols, la diminution de la biodiversité via la sélection et la marchandisation des semences et des souches animales, l'accès toujours plus difficile au foncier, la pression croissante sur les prix à la production, le vieillissement et l'isolement de la profession, les limites de la traçabilité alimentaire résultat de la distanciation producteurs/consommateurs.

L'industrie agroalimentaire et la grande distribution, non seulement, contrôlent largement la transformation et la commercialisation des produits, mais induisent via la publicité des comportements alimentaires à l'origine de nombreux troubles de la santé, coûteux pour la société.

Seule une minorité de « consom'acteurs » et de paysans s'inscrivent dans une démarche coopérative et solidaire de relocalisation des filières et de reconnexion ville-campagne via les circuits courts.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit le projet *Terre en Partage* pour tenter d'apporter des réponses concrètes locales aux défis évoqués.



Terre en Partage est une aventure humaine portée par un projet économique, social, environnemental, pédagogique et culturel innovant, axé sur l'implantation au niveau du territoire du Sud Gironde d'un réseau de fermes et d'activités multidisciplinaires, dont le fonctionnement est basé sur les valeurs et principes de l'agroécologie, de la coopération, de l'écohabitat, de l'éducation populaire et de la solidarité.

- Donner à l'**agroécologie**, au-delà des aspects liés à la production agricole sensu stricto, une dimension plus large en considérant les dynamiques territoriales et les acteurs sociaux. Elle porte ainsi les fondements d'une agriculture soutenable, écologiquement saine, économiquement viable et socialement juste.
- Créer une **filière agroécologique coopérative** englobant la production, la transformation et la commercialisation de ses produits, ainsi que le développement de partenariats avec les acteurs économiques et institutionnels locaux.
- Intégrer les **techniques d'écohabitat** pour la réalisation de ses infrastructures en privilégiant notamment l'utilisation des ressources et matériaux écologiques locaux.
- S'inscrire dans une démarche d'**éducation populaire** pour, d'une part, accueillir, informer et sensibiliser tous les publics, et d'autre part, former et accompagner les porteurs de projet.
- Développer des **solidarités** via des échanges et partenariats avec les réseaux nationaux et internationaux.

Terre en Partage : 3, rue Tauzia 33000 BORDEAUX

Mail : collegiale@terre-en-partage.com - Tél. 06.30.69.05.32
Association loi 1901 enregistrée en Préfecture de la Gironde le 10 mai 2012 sous le n° W339032013

Les Jardins du Vivant : maraîchère en cours d'installation



Malgré le froid et la pluie qui ne semble pas vouloir quitter le territoire, l'installation est lancée ! Et l'aventure humaine qui démarre promet d'être riche en découvertes, expérimentations, rencontres et coopérations ! Elle ne fait que commencer...

A Aillas, en Sud Gironde, le projet de la Ferme des Jardins du Vivant se met progressivement en place.

Ce projet, premier maillon du projet *Terre en Partage*, est un projet d'installation progressive en maraîchage diversifié, bio et en traction animale.

Il est accompagné par nombre de bénévoles qui prennent la pelle pour des chantiers participatifs et/ou le stylo pour les démarches

administratives. Au quotidien, Marianne Wenzel, la maraîchère, Sébastien Henry (son compagnon) et Sylvie Trudel (propriétaire du terrain) travaillent à la mise en place des outils nécessaires à la production.

les petits pois sont déjà en place et pointent leur bout du nez. Quand le terrain sera ressuyé, la mise en place d'une serre tunnel de 450 m² est prévu.

Cette serre, qui permettra de diversifier les cultures d'hiver, a été prêtée par Julien Bonnet (maraîcher à Castillon-la-Bataille) pour deux saisons.

Grâce à Jean-Paul et Carine Izart qui les ont mis à disposition, deux brebis, leurs agneaux et un bélier viennent d'être installés sur le terrain, ainsi que 3 chevaux. La formation en traction animale va pouvoir commencer pour les humains et les animaux. Localement, une formatrice prête à accompagner le projet a été trouvée : Laurence Châtenet, formatrice en traction animale installée à Escaudes, près de Captieux.

La production de 40 paniers est prévue pour la première saison. Ils seront vendus en partie sur place en vente directe à la ferme, mais aussi en AMAP, sur la CUB et à la Coop'Equita.

Forum transmission-installation



Ce forum avait pour objectif de favoriser la mise en relation des cédants et des repreneurs hors cadre familial pour permettre la transmission des exploitations agricoles du territoire.

- Il s'adressait aux cédants souhaitant transmettre leur exploitation agricole. Parce qu'une transmission bien préparée est une transmission réussie, il est donc important d'anticiper cette question.
- Il s'adressait aux repreneurs souhaitant s'installer en agriculture.

Le forum proposait :

- Un mur d'offres, en deux parties : exploitations à reprendre et candidats cherchant une exploitation
- Une zone de rencontre entre cédants et repreneurs
- Les stands des partenaires agricoles : **AGAP**, chambre d'agriculture de la Gironde, ADAR Monségur, Jeunes Agriculteurs, SAFER, ADEFA, centre de formation Beauséjour, EPLEFPA
- Le témoignage d'un couple cédant et repreneur dans le cadre d'une transmission hors cadre familial

**Une première à Sauveterre-de-Guyenne :
Le Pays Haut Entre-deux-Mers
a organisé le mercredi 17 avril
un forum agricole Transmission-Reprise**

Cette action fait partie du travail mené par le Pays Haut Entre-deux-Mers sur la transmission des exploitations agricoles, initié en 2010 dans le cadre de l'opération de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales (GPECT) menée sur ce territoire. Une quarantaine de visiteurs (dont une quinzaine d'étudiants du CFA de La Réole et une petite vingtaine de cédants / repreneurs) ont participé à cette rencontre. 250 invitations avaient été envoyées aux cédants et repreneurs. Cette organisation était un test pour permettre de trouver un moyen d'action adapté pour sensibiliser et faciliter la transmission des exploitations agricoles sur le territoire.

L'AGAP était présente à ce forum. Dans la continuité des actions (cafés installation, rencontre d'échanges, visite de ferme...) que nous menons pour essayer d'enrayer la disparition des paysans dans notre département, nous avons participé à ce forum avec beaucoup d'intérêt. Nous avons rencontré des candidats toujours très motivés par l'installation en agriculture paysanne. De nombreux contacts ont été pris.

Cette initiative était très importante car elle montre l'intérêt des collectivités locales pour le métier de paysans et la prise de conscience du risque de voir disparaître toute une activité rurale.

Nous remercions Florence CAPPELLE, directrice du Pays Haut Entre-deux-Mers, de nous avoir permis de donner un autre point de vue et de parler d'agriculture paysanne, familiale et artisanale : seule agriculture créatrice d'installations, d'emplois, qui respecte l'environnement et la santé par une production d'aliments de qualité. Une agriculture qui fait vivre les territoires ruraux.

Cette initiative est à suivre et à répéter dans d'autres pays de la Gironde.

CALENDRIER DES RENCONTRES 2^{ème} TRIMESTRE 2013

Café Installation

mardi 30 avril à 20h
à St Médard en Jalles
« La Bodéga del Rio »

Échange sur l'élevage

**d'ovins viande
en vente directe
visite de ferme**

jeudi 30 mai à 14h
à St Christophe de Double
chez Corinne Barreteau

Café Installation

juin (date à définir) à 20h
à Bordeaux 8 rue de la Course ;
L'installation en maraîchage

Echange sur l'installation

**en viticulture
visite de ferme**

samedi 29 juin à 14h
à Nérigean chez Aude Richard

Vous souhaitez soutenir l'Agriculture Paysanne, accompagner ou partager votre expérience avec un réseau de paysans et candidats à l'installation

Bulletin d'adhésion à l'AGAP

Nom : Prénom :

Production / Projet :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Téléphone : Email :

Montant de l'adhésion : 10€ Adhésion de soutien : montant libre (chèque à l'ordre de l'AGAP)

